

SOMMAIRE

Nos prochains rendez-vous - Activités 2014	3	
Poème: Le Tilleul	4	<i>Alce Decœur</i>
Le cours complémentaire de Saint-Laurent	5 à 10	<i>Bernard Leroy</i>
Photos anciennes du cours complémentaire	11 à 13	<i>Simone et Jean-Louis Grillet</i>
De Morez à Saint-Claude au début des années 50	14	<i>Michel Chapoutot</i>
Une halte fantôme : Pont du Saillard	15 et 16	<i>Bernard Leroy</i>
Petite histoire du cadastre	17 à 19	<i>Jean Louvier</i>
Jardins en Grandvaux	20 et 21	<i>Jean-Pierre Thouverez</i>
Fer forgé à Saint-Laurent	22	
Saint Éloi - Tombola 2013	23	
Le chasseur de vipères	24 à 27	<i>Auguste Bailly</i>
Exposition de l'été 2013 (photos)	28	

Couverture :

réalisation Mickaël Houriez Carte ancienne et édifice : mis à disposition gracieuse de l'ONF (photos Bernard Leroy).

ÉDITORIAL

L'année s'achève avec la satisfaction de voir nos efforts récompensés par la confiance que nous accordent nos élus.

Après presque 6000 heures passées par les bénévoles du vendredi à restaurer l'intérieur de la maison Louise Mignot, depuis sa mise à disposition par la communauté de communes, la convention initiale, signée pour une durée de 6 ans, a été modifiée fin octobre pour passer à 9 ans. Elle sera ensuite renouvelable par tacite reconduction pour la même durée et non pas pour 2 ans comme précédemment.

Cette fois, le plus gros des travaux du rez-de-chaussée touche à sa fin et plusieurs planchers ont été aménagés sur les greniers pour permettre d'accueillir les collections d'objets, d'outils et de matériel donnés depuis bientôt 40 ans à l'association. Cet hiver va être consacré

au tri et au rangement de tous ces dons en continuant l'indispensable inventaire. Nous ne pourrions pas garder toutes les pièces en plusieurs exemplaires sous peine de manquer très vite de place, car du matériel se trouve encore chez des adhérents qui ont bien voulu accepter de l'héberger provisoirement et nous ne saurions en abuser. Nous conserverons donc les exemplaires dans le meilleur état.

Outre son utilité pour les animations, le petit abri en bois, improvisé par Michel devant la maison pour l'exposition de cet été, nous a permis d'imaginer la place que tiendrait un « baccu » et son impact sur la façade de la ferme. Un permis va donc être déposé pour en réaliser un, mais en attendant, découvrons ce nouveau numéro du Lien.

Fabienne Lacroix

Plusieurs souscripteurs se sont inquiétés de la date de parution du livre souvenir de l'exposition 2012 « Trésors d'antan au fil des plantes ». Nous avons sous-estimé le travail nécessaire, ce qui entraîne un sérieux retard. Nous les prions de bien vouloir nous en excuser et nous ferons notre possible pour que l'ouvrage paraisse au cours du 1^{er} semestre 2014.

Les articles insérés dans Le Lien restent sous la responsabilité de leur auteur et n'engagent pas la responsabilité de l'association.

Association Les Amis du Grandvaux - Mairie - 39150 Grande-Rivière
Courriel : amisdugrandvaux@free.fr - Site internet : <http://amisdugrandvaux.com/jura>

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Conférence de printemps
par Bruno Tosi

Jeudi 24 avril 2014 à 20 heures

salle du 1^{er} étage de la mairie de Saint Laurent.
Histoire, technique, couleurs et symbolique du vitrail

Séjour à thème des Ch'tis
pendant les vacances scolaires

Assemblée Générale

Mercredi 30 avril 2014 à 20 heures

Salle du 1^{er} étage de la mairie de Saint Laurent

Sortie du 1^{er} Mai à Bonnevaux (Doubs)

Visite de la ferme-musée « La Pastorale » et des tourbières de Frasne. Déplacement en car et repas du soir au Chalet du Bugnon.

Exposition d'été 2014

«Copeaux en Grandvaux »

Ferme Louise Mignot, **du 19 juillet au 10 août, tous les jours de 15 à 19 heures.**

Thème : L'artisanat du bois dans les communes du Grandvaux.

Et toujours nos rencontres hebdomadaires :

♦ **Tous les lundis de 14 à 17 heures** et les **mercredis de 14 à 18 heures** salle du tri postal ancienne école de filles Auguste Bailly à Saint-Laurent : réalisations de créations à vendre au profit de la restauration de la maison.

♦ **le vendredi après-midi** chez la Louise pour inventorier, bricoler, ou nous rendre visite, mais aussi :

♦ **tous les samedis de 10 à 11 heures 30**, la bibliothèque au 1^{er} étage de la mairie de Saint Laurent.

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ 2013

Une visite attendue

Nous avons reçu Madame Maryse Boudin, élevée par Louise Mignot dès l'âge de 5 ans. Après de nombreuses années d'absence, elle a accepté de revenir dans la maison de son enfance. Joyeuse rencontre ponctuée d'anecdotes qui s'ajoutent à toutes celles de nos visiteurs. Au fur et à mesure, nous nous faisons une idée de plus en plus précise de cette Louise Mignot qui nous rassemble.



Madame Boudin devant la ferme

La fête du morbier



Photo Grandmaître

Fin août, nous avons participé à la fête du morbier. Cette année elle était pluvieuse. Domage, nous avons changé notre chèvre contre un âne pour le transport du lait et c'était très joli. Mais le public n'était pas de sortie. Pourtant, notre Jojo nous avait fait la surprise de venir avec son accordéon et il y avait de l'ambiance sur notre stand. Gilbert a quand même fait un fromage que nous avons dégusté le 18 octobre avec tous les bénévoles.

LE TILLEUL

Mes yeux l'ont toujours vu... Tout près de la maison
Qui me donna le jour, où vécut mon enfance,
Il fut dans le décor de mon frais horizon...
Il garde en ses rameaux des reflets d'espérance.

Aux matins de printemps, dans l'air plein de soleil,
Étincelait son faite et dansait son ombrage
Sur l'herbe de la cour... L'arbre semblait pareil
A quelque compagnon de mon heureux jeune âge!

Dans les grands soirs de juin, en sa floraison d'or,
Le tilleul exhalait tout son parfum d'abeille...
Mais, bien trop tôt, hélas! Lorsqu'il vibrait encor,
Octobre dépouillait sa parure vermeille.

Le squelette noirci gémissait sous le vent
De l'arrière-saison, sous ce vent de froidure,
De neige précurseur... D'un seul envollement,
Les flocons ouatés garnissaient sa ramure.

Bientôt vêtu de glace, il se dressait plus fier.
Découpant, sur le ciel, ses dentelles de givre.
Combien je l'admirais en ces clairs jours d'hiver
Quand je riais du froid, toute au bonheur de vivre !

Je ne lui connais plus cette noble beauté,
Mais je le trouve encore éclatant de verdure,
Lorsque, fidèlement, je reviens chaque été
M'imprégner de son air sur ma montagne pure !

...Je te revis hier, arbre de mon passé,
Et je crus deviner, sous l'écorce et la mousse,
Une faiblesse... un rien... quelque organe blessé...
...serait-ce un mal secret ? le destin qui te pousse ?

*Alice Decoeur
Extrait du recueil de poèmes
Malgré le vent
Revue moderne des arts et de la vie
88, rue Saint-Denis
PARIS - 1933*

LE COURS COMPLÉMENTAIRE DE SAINT-LAURENT



Le bâtiment Louis Bouvier avant 1914. Le cours complémentaire s'y installera progressivement à partir de 1924. (collection Louis Chamu)

Cette appellation ne dira sans doute rien aux moins de soixante ans, et pour cause : elle a disparu en 1959. Il s'agit pourtant de l'établissement scolaire qui a précédé le collège Louis Bouvier et qui a conduit des centaines de Grandvalliers aux portes de l'école normale ou à passer maints concours administratifs. Son histoire vaut d'être racontée mais il convient auparavant de rappeler ce qu'était l'enseignement primaire supérieur, bien oublié aujourd'hui, mais dont relevait l'établissement.

L'école primaire et l'enseignement primaire supérieur

Au début du XIX^e siècle, un enseignement primaire existe dans de nombreux villages, mais il est hétéroclite et les instituteurs sont parfois de faible niveau. En 1833, la loi Guizot est une étape importante, sinon fondatrice, car elle prévoit d'organiser un enseignement primaire dans toutes les communes d'au moins cinq cents habitants, de recruter des instituteurs et de créer une école normale par département ainsi qu'un corps d'inspecteurs. L'école doit permettre d'acquérir les bases indispensables, au mini-

mum : lire, écrire, calculer. En 1830, elle est fréquentée par une partie des enfants d'âge scolaire (de 6 à 13 ans environ), plus ou moins assidus en fonction des lieux et des saisons. Le taux de scolarisation reste très délicat à établir, faute de statistiques fiables, mais il est vraisemblablement assez faible. Ces études primaires élémentaires ne sont pas sanctionnées par un examen final, mais donnent lieu à la délivrance d'un certificat d'études qui a valeur d'attestation.

Mais Guizot pense que les enfants des classes moyennes doivent recevoir une instruction plus poussée que celle qu'ils reçoivent à l'école élémentaire car cela *serait utile au bon fonctionnement de la société, la promotion empêcherait la frustration*. Comme l'entrée au lycée leur est pratiquement impossible pour des raisons de coût et de durée des études, il convient de mettre en place un enseignement intermédiaire appelé enseignement primaire supérieur.

Cet enseignement est prévu selon deux dispositifs :

- ♦ le cours complémentaire prolonge. Il d'un ou deux ans l'école élémentaire au sein de celle-ci. On y consolide ses bases et on élargit ses connaissances,
- ♦ l'école primaire supérieure (EPS), créée dans les villes de plus de 6 000 habitants. La formation y est plus ambitieuse et plus longue qu'au cours complémentaire et reste axée sur l'acquisition de connaissances concrètes qui permettront aux élèves motivés de rentrer à l'école normale.

Dans les deux cas, les cours sont assurés par des instituteurs choisis parmi les meilleurs et dont, à certaines époques, on aura vérifié soigneusement les compétences.

Il faut cependant nuancer l'impossibilité pour les enfants des classes laborieuses de faire des études secondaires. Au milieu du XIX^e siècle, il existe dans le Jura (un des départements les plus scolarisés de France), 7 collèges communaux dont 4 préparent au baccalauréat complet (Lons, Dole, Poligny et Salins). Par contre, on ne compte aucun lycée, c'est dire, aucun établissement entièrement pris en charge par l'État.

Au XIX^e siècle, un enseignement pour les classes moyennes

Après bien des vicissitudes (il a même disparu entre 1850 et 1852), l'enseignement primaire supérieur est organisé d'une façon cohérente par les lois Goblet (1886-1887) qui le positionnent clairement en prolongement de la scolarité après le certificat d'études primaires, devenu examen national en 1882. Pour l'heure, cet enseignement reste destiné aux enfants des classes moyennes qui n'auraient jamais pu entrer au lycée, ni même au collège, essentiellement pour des raisons financières. Les instituteurs sont entièrement payés par l'État à partir de 1889, mais les charges de fonctionnement et de locaux restent dévolues aux communes. Ainsi, la III^e république entend par là renforcer le rôle émancipateur d'une école accessible à tous ou presque, tout en réservant l'accès au lycée à une élite sociale.

À la fin du XIX^e siècle, l'enseignement primaire supérieur se développe toujours sur la base des deux types d'établissements : à l'échelle du canton, les cours complémentaires fonctionnent en annexe de certaines écoles primaires et, en ville, les écoles primaires supérieures beaucoup moins nombreuses gagnent rapidement leur autonomie. Parmi les plus pé-

rennes de ces EPS, citons celles de Dole, Mouchard, Champagnole et St-Claude (pour les filles). Les deux types d'établissement préparent au brevet élémentaire mais, assez rapidement, les EPS ouvrent des classes conduisant au brevet supérieur, diplôme difficile qui se prépare aussi à l'école normale, indispensable pour devenir instituteur.



L'école primaire supérieure Paul Pialat de Dole avant 1914. Elle se trouvait en haut de la rue des Arènes et fut transformée en collège technique en 1945.

Les cours complémentaires

Dans les cours complémentaires, les études durent deux ou trois ans, puis quatre ans. Pour y accéder, il faut obligatoirement avoir réussi le certificat d'études primaires. Les débouchés sont la vie active et, pour les meilleurs, l'entrée dans une EPS ou encore à l'école normale via un concours sélectif. Pour limiter les coûts, les petits établissements ont tendance à regrouper les niveaux dans un minimum de divisions.

Les effectifs croissent régulièrement : bien des familles, même modestes ont compris que la promotion sociale de leurs enfants passe par le savoir. Les programmes se rapprochent progressivement de ceux du secondaire mais les cours, assurés par des instituteurs, dont la pédagogie est solide, ont une finalité plus pratique. Ces établissements tendent à présenter de plus en plus d'élèves au concours d'entrée à

l'école normale, reproduisant ainsi leur propre parcours.

À partir des années 1930, les cours complémentaires disposent des quatre niveaux, de la sixième à la troisième et préparent au brevet élémentaire. Les différences avec les classes équivalentes des collèges se réduisent. Cependant, il est toujours peu courant qu'un élève de troisième de cours complémentaire passe en seconde de collège et, a fortiori, de lycée. Aussi, certaines familles, encore rares, anticipent et font entrer leurs enfants directement en sixième de collège ou de lycée.

En 1940, le régime de Vichy transforme les écoles primaires supérieures en collèges dits «modernes» (les langues mortes n'y sont pas enseignées, contrairement aux lycées). Dans la foulée, on supprime le brevet supérieur, tout comme les écoles normales, foyers supposés de défiance vis-à-vis de l'État français. Désormais, pour exercer, les futurs instituteurs doivent être titulaires du baccalauréat, donc passer par le collège ou le lycée. L'objectif est de casser un corps enseignant bien structuré dont les idées républicaines s'opposent aux doctrines paternalistes et conservatrices du nouveau régime.

Malgré tout, les cours complémentaires ne sont pas touchés et conservent, comme finalité, la préparation au brevet élémentaire débouchant sur la vie active, les concours administratifs ou l'entrée au collège moderne en classe de seconde. Une nouveauté est introduite : l'examen national d'entrée en sixième, obligatoire, vers 11 ans. Comme ces enfants n'ont pas passé le certificat d'études, ils le prépareront, éventuellement, en fin de cinquième.

Après la Seconde Guerre mondiale

À la Libération, les écoles normales sont rétablies, mais pas les écoles primaires supérieures : elles feraient désormais double emploi avec les collèges. Les cours complémentaires

ne sont toujours pas intégrés à l'enseignement secondaire bien que les niveaux soient devenus très proches, voire supérieurs pour les mathématiques, de ceux des collèges modernes. Leurs enseignants sont toujours des instituteurs et les charges de fonctionnement de locaux restent à la charge des communes. En 1947, le BEPC (brevet d'enseignement du premier cycle) est créé en remplacement du brevet élémentaire. De plus en plus souvent, des élèves poursuivent leur scolarité en classe de seconde des collèges, plus rarement des lycées (le latin, toujours !).

La décennie 1950-1960 voit arriver la déferlante du baby-boom dans les cours complémentaires, aussi les effectifs augmentent régulièrement, les établissements s'étoffent et accueillent des enfants de toutes les classes sociales.

1959 est une année importante : la réforme Berthoin porte progressivement la scolarité obligatoire à 16 ans et remplace les cours complémentaires par les collèges d'enseignement général (CEG). C'est plus qu'un changement d'appellation mais ce n'est pas encore le collège unique que nous connaissons par lequel passent tous les élèves. Les classes de fin d'études préparant au certificat d'études primaires commencent à disparaître progressivement et, durant quelques années, il existe une passerelle qui permet aux titulaires de ce diplôme d'entrer directement en classe de 5^{ème} de CC puis de CEG.

Ensuite, les réformes se succèdent rapidement :

1963 : création des CES, relevant désormais de l'enseignement secondaire, début de nationalisation des établissements. Pour décrire les classes de la sixième à la troisième de tous les établissements, on parle de «premier cycle»

1969 : création du corps des professeurs d'enseignement général de collège (PEGC)

qu'intégreront progressivement les enseignants des anciens cours complémentaires.

C'est véritablement là le point final de l'enseignement primaire supérieur.

Les origines du cours complémentaire de Saint-Laurent

Collection Bailly-Salins



Le cours complémentaire de St-Laurent dans les années 1930

Dès 1922, le directeur de l'école primaire, M. Roflet, donne des cours supplémentaires aux élèves ayant réussi le certificat d'études afin de les préparer au brevet élémentaire et au concours d'entrée à l'école normale.

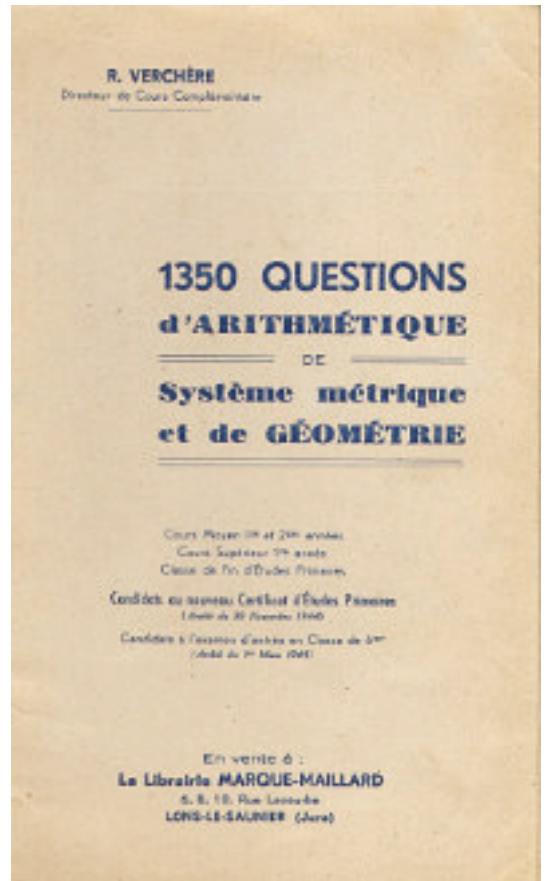
À la rentrée de 1924, le cours complémentaire ouvre officiellement et fonctionne dans l'actuel bâtiment « Louis Bouvier ». Il poursuit les préparations au brevet élémentaire et à l'école normale : à la fin de l'année scolaire, trois élèves sont admissibles, un est reçu. Le directeur est M. Pithon.

En 1935, le directeur est M. Legrand.

En 1939 arrive un nouveau directeur que beaucoup ont connu, M. Robert Verchère, qui est resté à Saint-Laurent jusqu'en 1957. Rigoureux, voire strict, M. Verchère enseignait l'arithmétique et les mathématiques. Pour l'arithmétique, il disposait d'un outil redoutable, un petit livre qu'il avait rédigé et intitulé « 1350 questions d'arithmétique, de système métrique et de géométrie ». Il tenait à ce que les savoirs de base soient acquis avant de passer dans la classe

supérieure, ainsi, la grande majorité des garçons redoublait leur sixième. Les filles - car les classes étaient mixtes (mais pas la cour de récréation) - sans doute plus assidues, passaient plus facilement en cinquième.

Dans les années 1950, le niveau des classes du cours complémentaire vaut largement celui des collèges : français, mathématiques, sciences, histoire-géographie, langue vivante (allemand)... sont les matières de base, mais l'horaire hebdomadaire est plus important (c'est celui de l'école primaire). On passait toujours le certificat d'études primaires en fin de cinquième mais au prix de cours supplémentaires car, si les programmes sont devenus quasi-identiques à ceux des collèges, ils se sont par



Collection Simone Grillet

contre éloignés de ceux des classes de fin d'études. Jusqu'en 1957, les trois enseignants de l'établissement sont tous passés par l'école normale qui reste la principale ligne de mire pour les élèves de l'établissement. Cela suppose, bien entendu, la réussite au BEPC. L'orientation subsidiaire consiste à passer des concours administratifs ou à intégrer une classe de seconde de collège en vue du baccalauréat. Pour ce qui est de rentrer au lycée, il ne faut pas y songer pour l'instant, car il manque le latin.

Un établissement sans internat

L'établissement semblait devoir se développer rapidement lorsque, le 14 mars 1953, le jeune maire et conseiller général de Saint-Laurent, Gilbert Bouvet, reçoit une lettre de l'inspecteur d'académie du Jura lui annonçant la fermeture probable du cours complémentaire par suite du manque de possibilité d'accueil des élèves n'habitant pas sur place. Il ne faut pas oublier que, jusqu'en 1959, les cours complémentaires sont considérés comme un prolongement de l'école primaire et ne relèvent donc pas de l'enseignement secondaire. À ce titre, leur financement est assuré par les communes (hors corps enseignant, bien entendu). En conséquence, leurs ressources sont limitées et les internats très rares. Comme, à cette époque, il n'était pas question de rentrer dans sa famille chaque soir dès que l'on habitait à plus de trois kilomètres du bourg, les élèves devaient loger sur place.

Des pensions de famille s'étaient donc créées à Saint-Laurent pour accueillir des élèves de plus en plus nombreux : chez la Louise et à la pension Chambard au Coin d'Amont, chez Maxime Roidor, sur les Crêts, chez Madame Bailly à Salave de Vent, chez Duranton, chez Prosper Cottez, rue de la Boîte et même à la cure où le curé Mermet, secondé par sa bonne Alphonsine, s'était spécialisé dans l'hébergement des San-Claudiens. Il y en avait d'autres,

peut-être plus éphémères ou moins connues. Les témoignages que nous livrerons dans le prochain numéro du Lien prouveront que ce système, en apparence improvisé, fonctionnait parfaitement, chacun y trouvant son intérêt.

Les réalisations du SIRES

En 1956, le SIRES (Syndicat intercommunal de réalisations économiques et sociales pour la prospérité de la région de Saint-Laurent), premier SIVOM de France et ancêtre de la communauté de communes La Grandvallière, est dans les tuyaux. La construction d'un internat pour les élèves du cours complémentaire sera sa première réalisation. Au vu de la lettre de l'inspecteur d'académie, Gilbert Bouvet consulte ses collègues maires du canton et une majorité se dégage pour la construction d'un internat. Les quelques communes qui n'avaient pas répondu favorablement, puisque le SIRES est un syndicat « à la carte », ne pourront y envoyer leurs élèves, ceux-ci continuant d'être hébergés dans des familles.

Les travaux du premier bâtiment commencent la même année. Il comprend trois salles de cours, un réfectoire, des cuisines et un dortoir de filles de quarante-cinq lits (Il sera livré pour la rentrée 1958).

En 1957, M. Gaston Monneret prend la suite de M. Verchère, nommé sur sa demande directeur du cours complémentaire de Morez. L'établissement comporte alors 3 classes pour un effectif de 56 élèves. La grande majorité provient des villages du canton et même de bien plus loin : St-Claude, Morbier, Foncine-le-Haut, car la réputation est excellente, on sait que les jeunes sont là pour travailler et que la réussite est souvent au bout. D'ailleurs, avec 30 heures de cours par semaine, y compris le samedi, des études surveillées de 17 h à 19 h et le jeudi matin (à cette époque, on travaille le mercredi mais pas le jeudi), les temps libres sont fort réduits. Les externes suivent le même ré-

gime car on ne leur demande pas leur avis. Les enseignants assurent à tour de rôle, bénévolement, le service des études. Ils ont gardé de leur passage à l'école normale une certaine abnégation, une foi dans le rôle fondamental de l'école de la République en tant qu'ascenseur social et une forte volonté de faire réussir leurs élèves.

Pérennisation et développement rapide

À la rentrée 1958, les filles intègrent leur internat tout neuf tandis que l'ensemble des élèves bénéficie de trois nouvelles salles de classe dont un laboratoire de sciences. Les expériences peuvent enfin se faire autrement qu'au tableau noir, ce qui demande un peu d'entraînement au début. L'effectif est alors de 72 élèves.

L'ouverture de l'internat des filles donne un coup de fouet à l'établissement : 112 élèves à la rentrée 1959 (72 internes, l'internat est plein), 152 en 1960. L'appellation change cette année là puisqu'on ne parle plus de cours complémentaire, mais de CEG. En 1961, 185 élèves, internes et externes confondus, le fréquentent. Cette croissance ininterrompue a plusieurs causes : la disparition progressive des classes de fin d'études primaires, l'allongement de la scolarité

à 16 ans, la démographie fortement positive de l'après guerre.

L'internat des garçons, toujours financé par le SIRES, ouvre en 1962, mais la croissance des effectifs est plus rapide que la construction de locaux neufs. Il faut donc trouver des solutions de dépannage : des internes sont installés dans l'hôtel de ville, au premier étage du bâtiment des bains-douches et on ouvre des salles de classe dans l'ancienne mairie...

En 1967, alors que l'effectif atteint 342 élèves (dont 213 internes), l'établissement est enfin nationalisé, retirant un poids financier bien lourd pour les collectivités locales. En 1975, le CEG est transformé en CES et accueille désormais la totalité des élèves qui sortent de l'école primaire (« le collège unique »). Mais une autre histoire commence et il n'est pas dans notre propos de l'aborder ici.

Bernard Leroy

Sources :

- *Bulletin municipal « Saint-Laurent et son canton » n° 7 de 1975. Article de M. Gaston Monneret*
- *Panneaux de l'exposition « L'école autrefois » des Amis du Grandvaux (1979)*
- *De nombreuses sources (Internet, publications...) nous ramènent aux travaux d'Antoine Prost, né à Lons-le-Saunier, universitaire spécialiste de l'histoire de l'éducation, dont les ouvrages font autorité.*



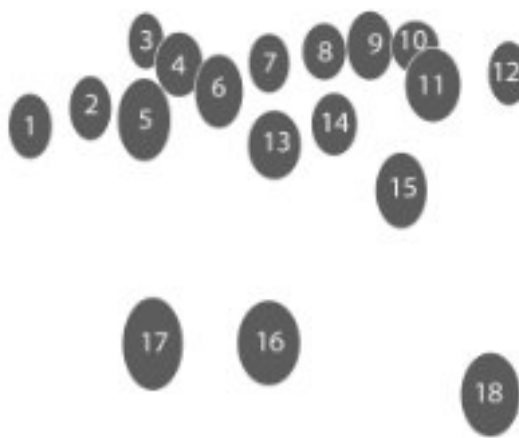
Le CEG en 1965 (document Colette Poux-Berthe)

Cette étude serait incomplète sans témoignages. Dans les pages suivantes, des photos d'un même groupe d'élèves, d'abord en 5^{ème}, puis en 3^{ème}, évoquent l'immédiat après-guerre.

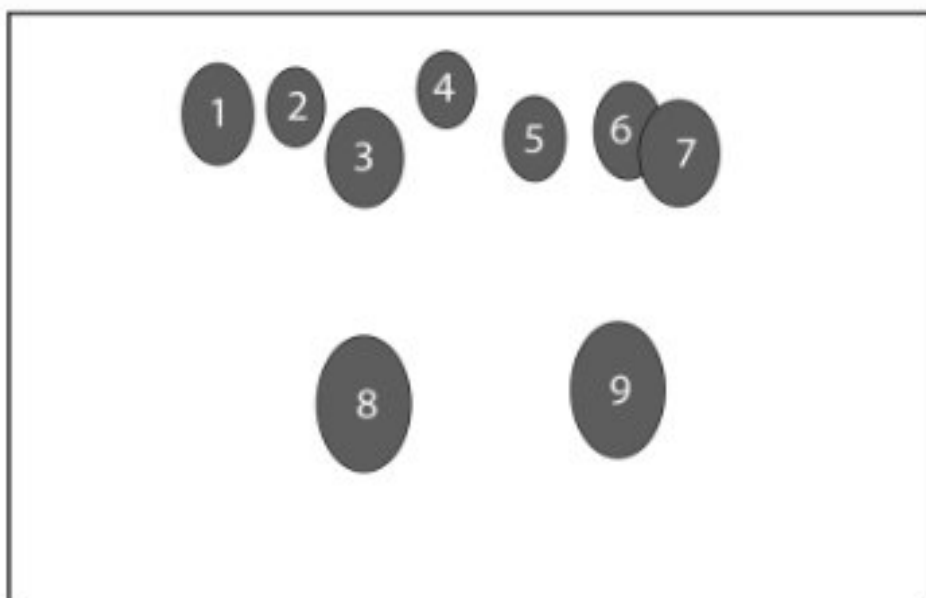
Le prochain numéro du Lien présentera les souvenirs d'anciens pensionnaires qui ont été hébergés dans les familles durant les années 1950 et 1960



Février 1949 - classes de 6^{ème} et 5^{ème}



- | | |
|----------------------------|----------------------------------|
| 1 - Simone Rousset | 2 - Bruno Pitassi |
| 3 - Georges Lacroix | 4 - Serge Bouvet |
| 5 - Marthe Closset | 6 - Michel Roche |
| 7 - Jean Saget | 8 - Bernard Carrez |
| 9 - Juhan | 10 - Jean - Pierre Jobard |
| 11 - Jean-Louis Grillet | 12 - Yves Vuillermoz |
| 13 - Jeanine Bailly-Salins | 14 - Christian Prost à la Denise |
| 15 - Jacqueline Bauduret | 16 - Maryse Prost à la Denise |
| 17 - Christiane Bauduret | 18 - Jean-Robert Blondeau |



1 Maryse Prost à la Denise

2 André Mayet

3 Geneviève Jacquin

4 Jean-Louis Grillet

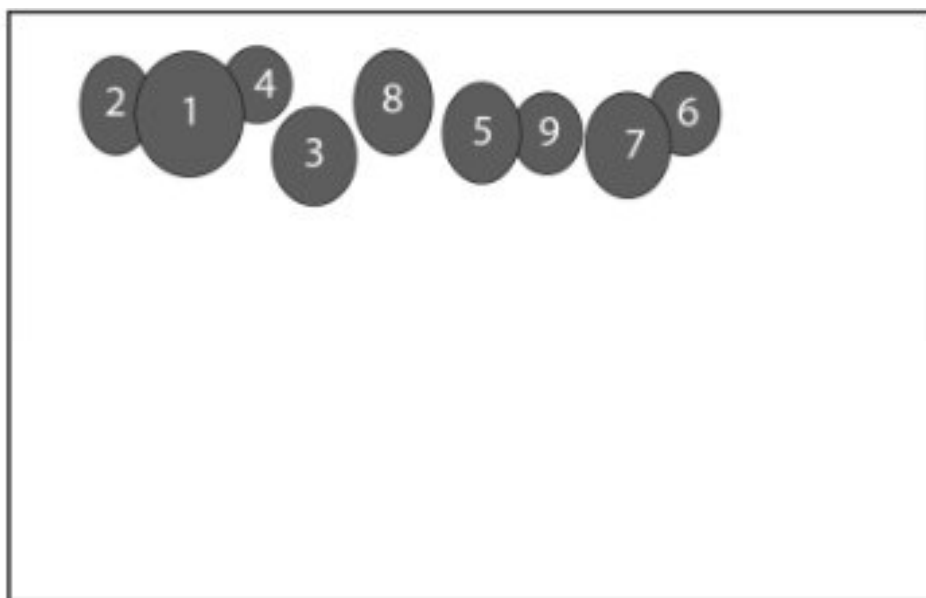
5 Chantal Grappe

6 Norbert Martelet

7 Albertine Fongelas

8 Serge Bouvet

9 Georges Lacroix





Brevet 1952



DE MOREZ À SAINT-CLAUDE AU DÉBUT DES ANNÉES 1950

Membre des Amis du Grandvaux, retraité de la SNCF et ayant débuté sa carrière sur la ligne des Hirondelles, Michel Chapoutot nous livre ici ses souvenirs d'une époque où le chemin de fer était bien plus qu'un moyen de transport incontournable.

Ayant travaillé en gare de Morez de 1952 à 1955, j'ai eu le temps de connaître en détail cette ligne au cours de mes journées de service. En effet, la durée de repos des agents d'accompagnement de Lyon (à l'époque, on les nommait "chefs de train") assurant certains trains autorails n'étant pas suffisante, ceux-ci s'arrêtaient en gare de Saint-Claude. De ce fait, c'était un agent de la gare de Morez qui assurait le parcours origine ou terminus entre Morez et Saint-Claude.

Il y avait un accompagnement le matin de l'autorail 2421 entre Morez (départ 5 h 05) et Saint-Claude (arrivée 5 h 35) où le Lyonnais le reprenait. Le retour se faisait par l'autorail 2404 venant de La Cluse et allant à Dijon (départ 6 h 30 de St-Claude pour une arrivée à Morez à 7 h 03).

En soirée, c'était l'accompagnement de l'autorail 2401 Dijon-Bourg, partant de Morez à 19 h 35 et arrivant à Saint-Claude à 20 h 06. Retour par l'autorail 2454 Lyon-Morez, partant de Saint-Claude à 20 h 13 pour une arrivée à Morez à 20 h 45. En cas de retard du train venant de Dijon, le Lyon-Morez devait bien sûr l'attendre, puisque la ligne étant à voie unique, les croisements ne pouvaient se faire que dans une gare disposant d'au moins deux voies. De plus, comme aujourd'hui, un train de voyageurs ne peut circuler sans agent d'accompagnement. Cette attente arrivait très rarement car, à cette époque, les trains roulaient à l'heure.

Concernant les arrêts, toutes les gares, stations et haltes étaient desservies à cette époque en commençant par le Pont du Saillard, puis Tancua, Lézat, La Rixouse-Villard (seule gare entre Morez et Saint-Claude assurant la sécurité et disposant d'une voie d'évitement pour les croisements), enfin Valfin (1).

La ligne est en déclivité constante dès le départ de Morez : 5 mm par mètre (ou 0,5 pour cent) jusqu'à Pont du Saillard (c'est pratiquement plat pour une ligne de montagne), puis 14 mm/m jusqu'à Tancua, 17 mm/m ensuite jusqu'à la Rixouse-Villard et enfin 22 mm/m en continu jusqu'à Saint-Claude.

Les voyageurs, surtout des employés travaillant à Morez et Morbier (horlogerie Girod), montaient à Saint-Claude, Valfin, Lézat. Par contre, peu de monde à La Rixouse-Villard et Tancua. Quant au Pont du Saillard, je n'ai jamais vu monter quelqu'un. Cela faisait de longues journées pour tous ces gens, arrivant le matin par le train 2404 et repartant en fin de journée par le train 2401. C'était bien pire que métro, boulot, dodo !

Michel Chapoutot



Autorail Renault ABJ, ici en gare de Saint-Laurent au milieu des années 1960, semblable à ceux que Michel Chapoutot accompagnait entre Morez et St-Claude. (Photo Jean-Louis Chanet)



Autorail unifié de 300 CV, surnommé « Picasso » en raison de son aspect dissymétrique. Entrée du tunnel de la Gouille au Cerf, entre Morez et St-Claude. (Photo Bernard Leroy)

UNE HALTE FANTÔME ENTRE MOREZ ET ST-CLAUDE : PONT DU SAILLARD

Dans son récit, Monsieur Chapoutot évoque la halte de Pont du Saillard. Pratiquement indemne de tout voyageur durant son existence, encore ouverte au début des années 1950, elle fut finalement démolie en 1996. Pourquoi la compagnie PLM, plutôt portée à l'économie, a-t-elle installé une halte à cet endroit escarpé désert ? En voici l'histoire.

Lors de la construction de la ligne de Morez à St-Claude, le conseil municipal de Morbier avait demandé au PLM de prévoir une halte pour voyageurs sans bagages vers le viaduc du Saillard, au passage à niveau où existe une maisonnette pour le garde-barrière.

En effet, à l'entrée du viaduc côté Morez, on avait prévu un passage à niveau permettant de rétablir la circulation sur un chemin descendant de Morbier. Aujourd'hui, la question de son utilité se pose : en très forte pente, caillouteux, par endroit, taillé dans le rocher et à l'écart des habitations, on devait l'emprunter

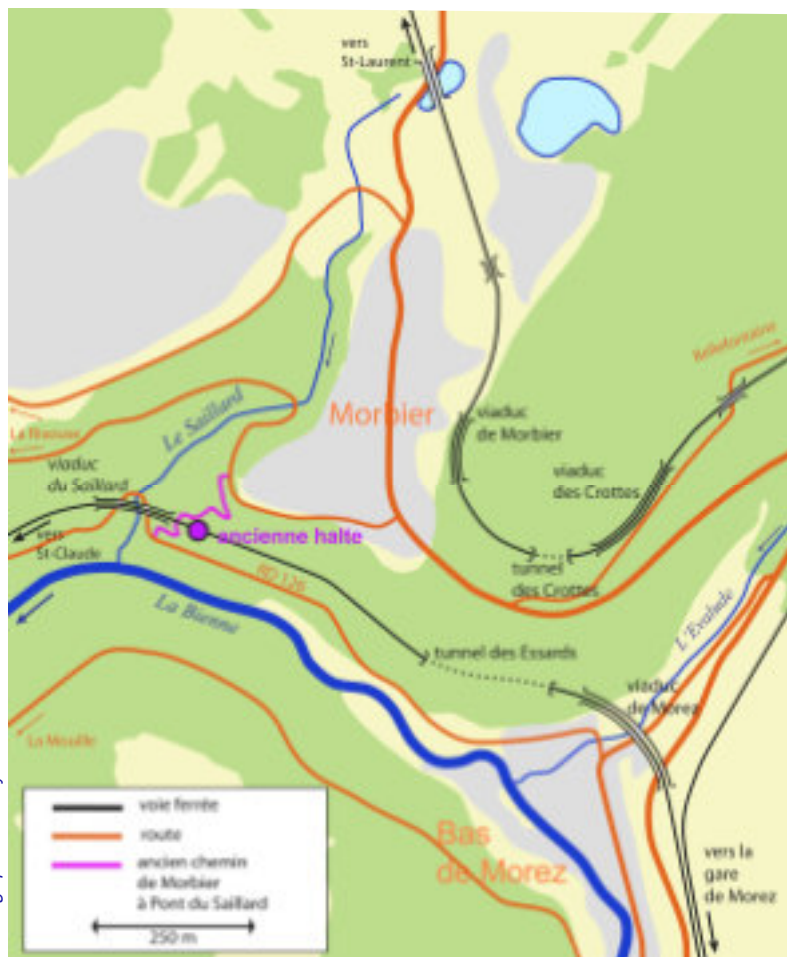
pour gagner directement la Bienne depuis Morbier. Était-il utilisé par des pêcheurs, les ouvriers des usines hydrauliques qui se succédaient sur la rivière ? La question reste posée.

Succédant à la maisonnette du garde-barrière, le viaduc enjambe le torrent du Saillard qui prend sa source à Morbier, en haut du village vers 860 m d'altitude. Il traverse le réservoir situé sous la ligne de St-Laurent et s'enfonce dans une gorge qu'il dévale jusqu'à retrouver la Bienne à la cote 660. Sur les 1200 mètres d'un cours tumultueux, il perd 200 mètres., passesous trois routes et deux voies fer-

rées, dont celle de Morez à St-Claude.

Afin d'obtenir leur second point d'arrêt dans ce site abrupt, les Morberands firent valoir qu'il leur permettrait d'éviter un détour par Morez pour gagner St-Claude, au bénéfice également des habitants de Bellefontaine et de Chapelle-des-Bois. Du reste, les frais à engager seraient modestes : outre la maisonnette déjà prévue, il suffirait de construire un quai et un abri.

Tout d'abord défavorable à ce projet, le PLM se rangea finalement à l'avis du ministère des Travaux publics, lui-même sensible aux arguments du préfet du Jura et du conseil général. Seule restriction : la halte ne serait pas ouverte au service des bagages. Manifestement, les Morberands avaient de solides appuis.



Pour autant, la halte de « Pont du Saillard », mise en service lors de l'ouverture de la ligne (juillet 1912), n'allait pas satisfaire pleinement le conseil municipal de Morbier : en septembre 1912, il s'adresse au ministère pour que la halte soit dénommée "Morbier-le-Bas". Cette fois, c'est un net refus au motif que ce nom prêterait à confusion avec la première gare située dans le village. On en resta donc à « Pont du Saillard » et cela n'améliora pas la fréquentation de ce point d'arrêt isolé.

Nous ne connaissons pas sa date de fermeture, mais sans doute, celle-ci fut progressive, de moins en moins de train s'y arrêtant.

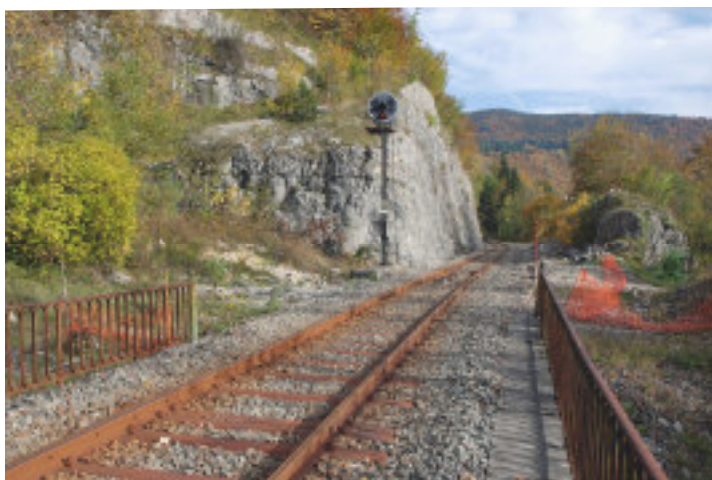
Bernard Leroy

En haut : la halte de Pont du Saillard avant 1914. On distingue la maisonnette du garde-barrière et, à droite, le quai et son abri. (collection M. Chapoutot)

En bas : l'emplacement de la halte en 2013. à gauche du signal, le chemin descendant de Morbier, taillé dans le rocher.

(photo B. Leroy)

Vues prises en direction de Morez.



Le viaduc du Saillard



Situé à environ 1,4 km de la gare de Morez en direction de St-Claude, il a été construit de 1908 à 1910. D'une longueur de 100 mètres pour 46 mètres de hauteur, il se compose de deux fois deux arches de 12 mètres encadrant un arc central de 25 mètres d'ouverture.

Outre son élégance, malheureusement bien masquée par la végétation actuelle, son originalité tient à la route (RD 126) qui, suivant les courbes de niveau, décrit une boucle à l'arrière de l'ou-

vrage. Le chemin descendant de Morbier et la halte se trouvaient à sa droite. À noter que, sur cette photo datant de 1911 ou 1912, le site est encore en travaux. (collection particulière)

PETITE HISTOIRE DU CADASTRE

L'idée d'un cadastre remonte, en France, à l'origine même de la taille, impôt unique instauré en 1577 sur les personnes, levé pour chaque « feu » (maison), et proportionnel aux ressources.

Mais le mode de répartition faisait ressortir des inégalités si révoltantes qu'on y voyait des cotisations (on ne parlait pas encore d'impôt...) s'élever, pour certains, aux quatre cinquièmes du revenu, tandis que d'autres n'arrivaient pas au centième !

Bien qu'en 1491, déjà, Charles VIII ait envisagé d'établir le cadastre du royaume, ce projet débuté partiellement dans le Languedoc ne connut pas de suite.

En 1679, Colbert tenta de lancer une procédure permettant d'établir un inventaire des propriétés, mais sa mort, en 1683, fit abandonner ce projet.

L'année 1763 vit le démarrage d'une ébauche de cadastre général de tous les biens, même ceux de la couronne, des princes, des nobles, du clergé, etc... Mais ce plan froissait trop d'intérêts pour qu'il soit entrepris...

Cependant la nécessité d'un cadastre était tellement et si généralement sentie en France que chaque province entreprenait le sien. Pourtant, à peine la contribution foncière fut-elle décrétée, en 1791, qu'un cri général s'éleva contre sa répartition et les troubles de la révo-



Le cadastre « napoléonien » est une inestimable source d'informations sur l'histoire des communes. Cette feuille date de 1833. Centrée sur Prénovel de Bise, elle apporte de précieux renseignements :

- ♦ *Le village de Prénovel se trouvait alors à Prénovel de Bise, en cohérence avec les sources historiques qui situent l'origine du peuplement de la Combed'Anche à Trémontagne*
- ♦ *C'est là également que se trouvait la première église (en fait une chapelle dédiée à saint Théodule), en bleu sur le plan, ainsi que la cure, en rouge à l'extrême gauche.*
- ♦ *Le tracé des routes est sensiblement le même qu'au XX^e siècle, en particulier, à droite, la route de Grande-Rivière (actuelle RD 28).*

lution mirent un point d'arrêt à cette opération.

Enfin, en 1802 et 1803, deux arrêtés ordonnèrent la confection du cadastre, par la loi du 15 septembre 1807, Napoléon I^{er} imposa la réalisation du premier document général parcellaire de la France.

Ainsi, par la simple inspection de ce document, l'on connaîtra le nombre d'arpents métriques de terres labourables, de jardins, de prés, de bois, de marais, etc.... celui des maisons, des moulins à eau, à vent, des usines et enfin, le montant du revenu imposable de ces diverses propriétés, soit par commune, soit par arrondissement, soit par département.

Vérification des limites

Une circulaire de M. le Préfet du Jura adressée aux maires signale *que les opérations du cadastre prennent une très grande activité, mais pour accélérer d'avantage encore ce travail, il est important que vous fassiez de suite reconnaître les limites de votre commune avec toutes celles qui lui sont contiguës de manière qu'il puisse être définitivement statué avant que les géomètres commencent leurs opérations*

Suivent, par arrondissement, la liste des communes qui doivent être arpentées dans le cours de l'année 1807. On y trouve entre autres Le Lac-des-Rouges-Truites, La Chaumusse, Saint-Laurent, Saint-Pierre, Grande-Rivière et Rivière-Devant, Fort-du-Plasne.

Les géomètres

Le 1^{er} Février 1808, douze géomètres sont nommés pour remplir les fonctions de géomètres au cadastre dans le Jura : Messieurs Perard, Savourot, Chevassine, Pamer, Godefin, Rebours, Aubert, Grégoire, Girardet, Lebeau, Outhier, Tabey.

Les opérations seront effectuées en trois temps :

- La délimitation. Elle a pour but de fixer les limites territoriales d'une commune par rapport à ses voisines. Un arrêté du préfet fixera le territoire de la commune. C'est une étape délicate... parfois conflictuelle.

- La triangulation. C'est l'ensemble des opé-

rations servant à établir le canevas géométrique d'un terrain en triangles auxquels se rattacheront le levé topographique des détails.

- L'arpentage. Permet l'établissement du plan parcellaire représentant exactement le territoire d'une commune dans ses plus petites subdivisions. Il est dressé sur un papier au format « grand aigle » (105 cm x 75 cm) aux échelles de 1/10 000 pour le tableau d'assemblage représentant l'intégralité du territoire communal et au 1/2 500 pour les feuilles de section.

Les instruments du géomètre

Si le XIX^e siècle a été une période particulièrement féconde pour le matériel et les techniques de levé sur le terrain, les instruments de mesure dont disposaient nos géomètres de 1808 devaient être limités.

On connaissait au moins, la chaîne d'arpenteur constituée de tiges métalliques articulées d'une longueur totale de 10 ou 20 mètres (décamètre ou double décamètre), la boussole permettant la mesure des angles et l'orientation des plans et l'équerre d'arpenteur.

L'opération est enfin lancée, mais le travail des



Chaîne
d'arpenteur

Photo Grandmaître

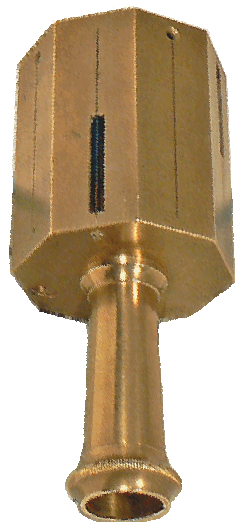
«hommes de l'art », pas toujours facile, a démontré combien il était délicat d'obtenir des propriétaires la déclaration de leurs propriétés et de leurs contenances et combien il était, surtout, de faire concorder les contenances déclarées avec la contenance totale indiquée par



Boussole

le plan ! Autant de sujets qui font souvent naître, dans les campagnes, les discussions parfois orageuses qui s'élèvent entre les propriétaires.

Conscient des difficultés rencontrées sur le terrain, le préfet, voulant apporter son soutien, fait ressortir dans un arrêté que *des avantages qui doivent résulter de cette mesure pour les propriétaires qui trouveront dans le parcellaire un titre incontestable de la contenance et de la délimitation de leurs propriétés, un moyen*



Équerre d'arpenteur

assuré de mettre fin aux procès qui existent si souvent entre les possesseurs d'héritages qui s'avoisinent, et une base fixe de réclamation dans le cas où ils seraient imposés au-delà de la proportion.

Mais tout finit par arriver ! Le cadastre lancé par Napoléon est devenu effectif à partir de 1808, l'opération sera achevée en 1850.

Le tableau ci-contre donne quelques dates de mise en place de ce document :

À l'usage, ce premier cadastre se révélera vite dépassé par les nombreuses mutations de propriétés. Une loi du 16 avril 1930 prescrit sa rénovation générale avec mise à jour permanente.

Elle sera suivie par quantité d'autres dispositions réglementaires dans le but de pouvoir disposer d'un outil toujours très proche de la réalité.

Mais le cadastre ne sera jamais qu'un docu-

ment administratif destiné à enregistrer le découpage du territoire sur plan avec, pour objectif essentiel, de procurer à l'Etat ainsi qu'aux collectivités des ressources fiscales, en levant l'impôt de façon équitable et égale, en fonction de la richesse foncière réelle de tous les habitants.

1809	Lons-le-Saunier et St-Claude
1812	Clairvaux, Cuttura et La Rixouse
1813	Miège, Dôle et Longcochon
1814	Fraroz et Conliège
1822	Bellefontaine, Bois-d'Amont, Longchaumois, Le Vaudioux, Tancua, Lézat, Leschères, Morbier et Morez
1824	Champagnole
1826	Entre-Deux-Monts, Chaux-des-Crotenay et Orgelet
1828	Foncine-le-Bas
1832	Marigny et Petites Chiettes (Bonlieu)
1833	Prénoval, Lac-des-Rouges-Truites, St-Laurent, Fort-du-Plasne, Château des Prés, Chaux-des-Prés, Chaux-du-Dombief
1834	Les Crozets

Il est bon de savoir que :

La vérification des données cadastrales incombe aux propriétaires qui peuvent consulter la documentation auprès des services fiscaux et de la mairie.

Le « cadastre Napoléon » est encore parfois consulté et permet de résoudre certains problèmes délicats !

Jean Louvier

Sources :

- ♦ *Les archives départementales du Jura ont édité un ouvrage très complet sur l'histoire du cadastre dans notre département: Le cadastre dévoilé, deux siècles d'usage administratif et historique, Conseil général du Jura, archives départementales. 2009.*
- ♦ *Sur ce sujet, le Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté de Rousset est incontournable. (à la bibliothèque des Amis du Grandvaux).*

Treize ans déjà que sous ce titre, en collaboration avec Danielle Pratini et Aimée Thevenin, nous avons accaparé pas moins de six pages du Lien n° 48. À l'époque, nous avons évoqué et exprimé nos souvenirs et regrets face à la disparition inquiétante de ces petites parcelles indispensables et souvent indissociables de l'habitat grandvallier que sont les jardins.

Treize ans également que mon « statut de retraité » me permet de bénéficier plus librement de cette activité envoûtante qu'est le jardinage. Fils de cultivateur, j'ai bien entendu participé à tous les travaux de la ferme familiale. À 7 ans déjà, je conduisais le cheval pour le labour, à 10 ans, alors que j'attrapais difficilement les pédales d'embrayage et le frein, je conduisais le tracteur que mon père avait fabriqué à partir d'un bâti de faucheuse à cheval. Par contre, au jardin, je n'y mettais pas les pieds : c'était en quelque sorte le domaine des maîtresses de maison. Les gamins, tout comme les poules et les chats n'étaient pas les bienvenus ! Ce n'est guère que vers 1975 qu'à la maison, on a commencé à me solliciter pour retourner et enfouir le fumier au potager ; cette tâche étant devenue trop difficile pour mes tantes déjà âgées. C'est ainsi que, de plus en plus demandé au cours des années qui suivirent, j'ai été initié et parfois réprimandé sur les pratiques de jardinage « à l'ancienne ».

J'en ai donc retenu quelques notions et principes, quelques expériences et un peu de savoir-faire que j'aimerais transmettre et faire partager à quelques amateurs qui « s'émeillent » un peu trop à s'élancer dans le jardinage...ils s'imaginent que c'est très compliqué...et qu'il faut avoir « la main verte » !

Certes, il y a bien quelques contraintes. Un potager ne supporte pas de trop longues absences et c'est souvent la déception pour des résidents secondaires qui souhaiteraient tant disposer de quelques beaux légumes tout près de la maison. Si vous avez envisagé un voyage en Australie, mieux vaut ne pas le programmer à la période de récolte des haricots qui nécessite

une cueillette tous les deux jours. Par contre, la quantité et la qualité de légumes que l'on peut produire sur un petit lopin de terre est parfois surprenante. Personnellement, je suis de plus en plus convaincu que si chacun, et en particulier les gens sans ressources, pouvait disposer d'un de ces petits lopins...on s'acheminerait



vers la faillite des « Restos du Cœur ».

Posséder un potager devient une précieuse richesse voire même un privilège que les anciens ont toujours refusé de quitter. N'oublions pas que parmi eux, beaucoup ont connu la guerre, les tickets de rationnement et la grande peur de manquer de nourriture !

Cependant, ils sont toujours là, qu'ils s'appellent Albert, Simone, Bernard, Aimée, Aline ou Ginette...du haut de leurs quatre-vingts printemps et même d'avantage. Aux beaux jours, vous avez plus de chance de les rencontrer dans leur jardin que dans la salle d'attente de votre médecin !

À l'heure où chacun déplore la « flambée des prix » des fruits et légumes à l'étal, où chacun a de bonnes raisons de s'interroger sur la provenance et la qualité qui vous sont offertes à la consommation, il me semble qu'un juste retour à la terre nourricière de notre Grandvaux n'est plus une utopie ni même une contrainte insurmontable. Les moyens modernes facilitent bien la tâche du jardinier. Un motoculteur, en moins d'une heure, est capable de

vous anéantir la corvée de tonte de la pelouse pour l'année (à moins que deux fois par semaine, vous ne préférerez dépenser toutes vos énergies dans un vacarme assourdissant, confortablement installé dans votre mini tracteur ?). L'arrivée du congélateur familial est venue résoudre la plupart des soucis de conservation. D'une année à l'autre et à portée de main, il vous prolonge le plaisir de faire resurgir de la fraîcheur le fruit de votre dernière récolte.



À mon tour, je ne voudrais pas accaparer de trop nombreuses pages de ce bulletin pour vous énumérer tout ce qu'il est possible de cultiver dans nos jardins sans oublier les fleurs qui de leur beauté accompagnent vos nombreux va et vient dans les allées. Sachez simplement que ces vieux légumes qui reviennent à la mode (rutabagas, bettes à côtes, choux de Bruxelles, panais...) n'ont jamais vraiment disparu de nos jardins et qu'en toute ignorance nos ancêtres produisaient déjà BIO et n'avaient pas à s'interroger sur la provenance !

Retenez également qu'au jardin, les verbes, courir, stresser, déprimer... n'existent pas. Au contraire, on y découvre un espace de quiétude, de bien-être et de liberté dont vous êtes les seuls maîtres d'œuvre. Ceci vous permet de créer, d'organiser, d'observer, de modifier... et de recevoir chaque année en récompense le fruit de votre patience et des soins abondants que tout logiquement vous ne cessez d'améliorer. Malgré tout, il me serait difficile d'abandonner cette conviction grandvallièrse sans évoquer le souvenir de notre ami Noël Gaillard qui,

à lui seul dans son hameau de l'Abbaye, gérait à son grand âge un minimum de trois jardins ainsi qu'un immense verger. Aussi ne manquait-il pas de convaincre les plus curieux des touristes ébahis par son ardeur et sa vitalité en leur affirmant que *chaque année en Grandvaux, les jardins étaient capables d'assurer un minimum de trois récoltes !*

Pourvu qu'il n'apprenne pas que de nos jours, les coqs de bruyère ne vont plus boire à la fontaine des Fauquier historiquement située au sommet de son verger. Ces mêmes coqs désorientés ne retrouvent plus le chemin pour lui chaparder chaque année encore quelques mûres et framboises, toujours présentes en ce lieu. Et voilà bien qu'il se murmure déjà que ces gallinacés protégés et soigneusement encadrés se dirigent en procession vers l'ancien cloître du monastère, en attente de pouvoir bénéficier d'un stage de plongée sous-marine ! Là au moins, ils seront assurés d'une totale protection et ne courront plus le risque de mauvaises rencontres avec on ne sait quel renard ou lynx affamé !

Sans nul doute, notre Gaillard aurait aisément trouvé matière à nous régaler d'un nouveau « conte de Noël » ! Pour ma part, permettez-moi simplement d'imaginer que sous le bénéfique manteau neigeux de notre Grandvaux, quelques futurs potagers sont en hibernation.

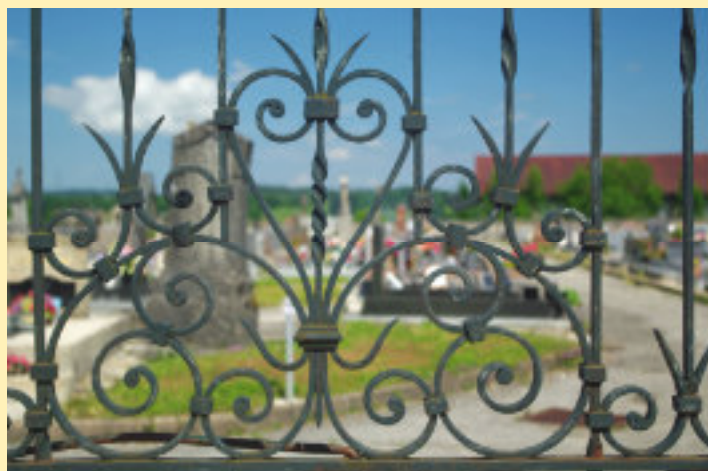
Alors, avec un peu de patience... rendez-vous au jardin, le printemps vous y attend !

Texte et photos Jean-Pierre Thouverez



FER FORGE A SAINT-LAURENT

Un « jeu de piste » organisé durant l'exposition 2013a permis de découvrir les ornements en fer forgé des maisons de Saint-Laurent dont voici quelques exemples.



SAINT ÉLOI

Dimanche 1^{er} décembre 2013 : on fêtait saint Éloi. Le soleil brillait sur la neige et il ne faisait pas bien chaud.

Nos anciens disaient: « si à la saint Éloi tu brûles ton bois, tu auras froid pendant 3 mois » voire pire pour les plus pessimistes « si Saint Éloi a froid, 4 mois dure le grand froid ». Il faudra nous y faire : l'hiver est là !

Dans la forge des Guillons, une statue en bois, dépourvue de ses attributs, toute fumée, continue à veiller sur l'atelier oublié. On nous dit que c'est celle de saint Éloi. Encore lui.

Car saint Éloi était considéré comme le saint patron des ouvriers qui se servent d'un marteau et autrefois, la coutume voulait que chaque métier soit protégé par un saint patron.

Il semblerait qu'on le fêtait deux fois par an.

Le 1^{er} décembre, saint Éloi d'hiver, le saint patron des gens des métiers des métaux

dont les orfèvres, mais aussi les chaudronniers, les dinandiers, puis par extension tous les métiers de la métallurgie et de la mécanique: forgerons, taillandiers, graveurs, horlogers, cloutiers, ferblantiers, serruriers, plombiers, etc.

Le 25 juin, saint Éloi d'été, le saint patron des maréchaux ferrant et de tous ceux qui approchaient les chevaux que l'on ferrait : charretiers, laboureurs, cultivateurs, vétérinaires, cochers, voituriers, etc.

À la réflexion, saint Éloi aurait bien pu être le saint patron des trois-quarts des Grandvalliers, mais le trouve-t-on au moins dans nos églises du Grandvaux ? Et qui était donc saint Éloi ?

Un très grand orfèvre du début du VII^e siècle. Son immense talent lui valut l'estime des rois de son époque qui lui confièrent les plus hautes fonctions financières avant qu'il soit élu évêque. C'est pourquoi, généralement saint Éloi était représenté avec un marteau, une enclume et une crosse.

Cet été, saint Éloi a quitté la forge des Guillons pour venir veiller sur celle du grand maréchal chez Louise Mignot et sur les forgerons Vincent, Maxime, Rémi, Xavier et Romain.

Le gagnant de la tombola 2013



L'heureux gagnant de la tombola organisée durant l'exposition 2013 s'est vu remettre un tableau d'Andrée Fearnhead intitulé « Le Forgeron ».

LE CHASSEUR DE VIPÈRES

Nouvelle d'Auguste Bailly

Auteur de romans et de biographies historiques, Auguste Bailly n'a pas dédaigné d'autres genres littéraires moins prestigieux comme la nouvelle ou le conte. En ce qui concerne le conte, Le Lien en avait donné un exemple avec le « Noël du Farfouillon » (n° 64, décembre 2007), mais pas encore concernant les nouvelles. Celle qui suit se déroule en Grandvaux, ce qui en fait une exception. La plupart mettent en scène Paris ou d'autres villes, ou encore l'Italie (la mère d'Auguste Bailly était Piémontaise).

Ces textes paraissaient dans des journaux de l'Entre-deux-guerres, comme Candide dont la page littéraire était respectée. Nous savons que ce n'est pas la politique qui amena l'écrivain à publier dans ce journal, mais son amitié avec son directeur, Arthème Fayard, qui édita d'ailleurs la plupart de ses ouvrages. La plupart des nouvelles d'Auguste Bailly étaient placées en première page et quant on sait que Candide a tiré jusqu'à 465 000 exemplaires, on mesure sa notoriété dans les années 1930, au-delà même du petit monde des lettres.

Le texte que nous vous insérons est trop long pour un seul numéro du Lien, nous proposerons la fin du récit dans notre numéro de juillet 2014.

La ponctuation pourra étonner. Nous avons strictement respecté celle du texte original. Elle participe à l'originalité d'un style direct et imagé.

Le Lien remercie vivement Madame Jacotte Bailly qui nous a permis de consulter les archives de l'écrivain et d'en extraire les textes les plus significatifs, dont celui-ci.

L'homme allait à pas lents, errant comme au hasard sous le soleil, à travers les solitudes rocheuses du plateau. Entre Saint-Pierre et l'Abbaye sur quatre kilomètres de large et six kilomètres de long, le calcaire, par larges bancs fissurés, crevait le maigre humus formé, ça et là, par la chute des feuilles, la putréfaction des mousses, tous les apports du vent. Des failles qui ravinaient ce sol tourmenté, s'élançaient des buissons d'épine, des viornes et des coudriers. Le plateau ondulait, tout en montées et en descentes ; sur les dalles bleu-tées et brûlantes, l'air échauffé s'élevait en nappes transparentes, qui tremblaient dans l'espace et lui communiquaient leur vibration. Après avoir marché longtemps, avec de brusques crochets à droite et à gauche, l'homme s'immobilisa tout à coup près d'un fourré, puis il fit quelques pas très doucement, et, soudain, son bras s'allongea, d'un mouvement rapide et précis, frappant d'un coup de harpon, en plein corps, deux vipères entrelacées qui, dormaient sous la roche. Les reptiles blessés se tordirent furieusement, sans pouvoir s'arracher aux pointes qui les clouaient l'un à l'autre. Le chasseur maintint son harpon de la main gauche, et sa droite, armée d'une baguette flexible, frappa deux fois,

brisant les reins des serpents. Il se baissa alors et, paisiblement, les saisissant derrière la tête, il les jeta dans le sac de cuir qu'il portait à l'épaule. Puis il reprit sa chasse ; et, parfois, lorsqu'un emplacement lui semblait favorable, il s'arrêtait et se mettait à siffler plaintivement, une mélodie aux modulations monotones, jusqu'à ce qu'une vipère sortît d'une fissure et dressât dans la lumière sa tête triangulaire aussitôt harponnée.

Depuis cinquante ans, Onésime Monnet chassait ainsi sur les hauts plateaux jurassiens. Il n'avait pas de concurrent dans la région. Les bergers, tentés par la prime, tuaient bien les vipères qu'ils rencontraient, mais ils n'avaient pas la patience de les chercher, et ils n'en connaissaient ni les mœurs ni les gîtes. Les soixante-quinze ans du père Monnet étaient riches d'une infaillible expérience. Il fournissait de glandes à venin, pour la fabrication du sérum, tous les laboratoires de Lyon. A trente sous la bête, son métier ne lui avait pas permis de faire fortune, mais il en vivait aisément, et aucun autre ne lui semblait plus beau. De mai à septembre, aux heures chaudes, il parcourait ainsi tout le Grandvaux ; pas un buisson qu'il

n'eût fouillé, pas un banc calcaire qu'il n'eût foulé. Le soir, il s'en revenait vers Saint-Laurent ; et, quand il apercevait un bûcheron ou un douanier, il faisait un long détour pour ne pas le rencontrer. Ce n'était pas qu'il eût de la haine contre les hommes, mais il leur préférait la solitude et le silence. Au village, on disait de lui :

C'est un ours. Il est un peu piqué.



Dessin d'Auguste Bailly



Dans le coin le plus reculé de la pâture, à quinze cents mètres du bourg, il s'était construit, sur le terrain communal, au pied de la forêt, la maison qu'il habitait. C'était une vaste

cabane, couverte de tôle rouillée, dont il avait élevé les quatre murs en moellons de mâchefer. Il y avait ouvert deux fenêtres, une au levant, l'autre au couchant. La porte était tournée vers le bois, comme si le père Monnet n'eût attendu de visites que des bêtes de la forêt ; et, seuls, en effet, les renards et les buses venaient rôder près de son domaine. Pour tout mobilier, une escabelle, un fourneau de fonte, quelques casseroles, un fusil, une canne à pêche, du lait pour ses collets, des osiers pour ses gluaux ; car il était, selon les saisons, chasseur, pêcheur, oiseleur, et braconnier en tout temps. Il avait défriché un bout de pâture, pour s'en faire un jardin ; cinq ou six poules y picoraient ; une chèvre, tout le jour attachée à un pieu, lui donnait son lait : une fois la semaine, il descendait au village, y chercher son pain, son tabac, son eau de vie, un peu de viande si le gibier manquait ; et, le soir, assis devant sa porte, il fumait une pipe de bois, dont le tuyau court disparaissait, dans sa barbe blanche. Il rêvait. Devant lui, la forêt grimpait le long des pentes de la Joux, si proche, si haute, si droite, que pour voir le ciel il lui fallait renverser la tête. Le crépuscule noircissait peu à peu les sapins. Les troncs gris, les aiguilles luisantes, se fondaient en masses ternes ; lorsqu'à l'opposite se couchait le soleil, le vieux, qui lui tournait le dos, savait l'instant où il allait disparaître, car de longues clartés rousses et violacées surgissaient tout à coup à la base du bois, comme des flammes nées de la terre, qui enveloppaient les arbres sans atteindre leur sommet ; pendant quelques secondes,

ces rayons venus de l'occident perçaient dans la futaie des couloirs de lumière fauve ; des lignes d'argent, des lignes d'or, dessinaient toutes les arêtes, tous les reliefs ; puis, d'un bloc, la nuit tombait, et tout s'effaçait à nouveau, comme si

le vent froid du crépuscule eût tendu sur le monde un vaste rideau d'ombre. Le père Monnet ne bougeait pas. Les jambes croisées, les mains jointes sur les genoux, la nuque appuyée au mur de sa bicoque, il fumait toujours. Il n'avait pas besoin des autres hommes : il reconnaissait tous les bruits imperceptibles qui font le silence de la terre et de la nuit. Un cri, une plainte, un chuchotement, le craquement des brindilles, un froissement dans un fourré, lui décelaient, mieux que toute lumière, la présence ou le passage d'un crapaud, d'une chouette, d'un lièvre, d'un engoulevent, d'un renard.

Comme il s'occupait un matin à réparer la clôture de son jardin, brisée par l'incursion d'une vache vagabonde, le chasseur de vipères fut surpris d'apercevoir tout à coup des groupes de paysans qui, venant de Saint-Laurent, suivaient, le long de la forêt, le chemin charretier.

- Qu'est-ce qu'ils viennent foutre ici ? se demanda-t-il à haute voix, - car il avait l'habitude de parler seul.

Les gens semblaient émus, gesticulaient, se pressaient. Au tournant, apparurent deux gendarmes à cheval ; ils trottaient fort, et eurent vite fait de devancer des campagnards, qui se rangèrent pour leur laisser le passage.

- C'est le brigadier avec le Jules Jeantet... remarqua le vieux.

Et il répéta :

- Qu'est ce qu'ils viennent foutre ?

Brusquement, il se rappela que, la veille au soir, une carriole de bohémiens, tirée par une haridelle osseuse, avait suivi la même route. Il avait remarqué deux hommes, quelques femmes, une gamine ; et par précaution, il avait enfermé ses poules, sachant que ces rétameurs, rempailleurs, vanniers, et réparateurs de parapluies, sont d'ordinaire de tiers maraudeurs. Il n'avait pas été étonné de les voir prendre cette charrière détournée : elle leur permettait de quitter la route nationale avant Saint-Laurent, et de la rejoindre bien au delà du bourg ; ils évitaient ainsi de passer sous les fenêtres de la gendarmerie. Sans doute avaient-ils des raisons de s'en éloigner. Ce n'était pas pour les rendre antipathiques au père Monnet : il avait simple-

ment barré sa porte et chargé son fusil. Plus tard, vers minuit, il avait été réveillé par des hurlements : dans le silence des combes, la voix porte loin. Entr'ouvrant un œil, il avait murmuré

- Voilà les sauvages qui se battent.

Et, se retournant, il s'était rendormi. Tous ces souvenirs lui revenaient. Il conclut :

- Probable qu'ils ont fait du vilain.

Curieux, malgré tout, abandonnant sa hache et le pieu qu'il taillait, il ralluma sa pipe éteinte, et descendit vers le chemin, pour voir, lui aussi, ce qui s'était passé

Les bohémiens avaient campé à l'entrée du bois, sous un sapin dont les branches basses formaient un toit aussi compact qu'une couverture d'ardoises. Ils avaient fait du feu : des tisons noirs, à demi-consumés en dessinaient le pourtour. C'est là qu'était étendu le cadavre autour duquel s'agglomérât la foule : une femme très jeune encore, abattue sur le dos, les bras allongés, le cou presque entièrement tranché. Son visage était calme, terne comme une cire, très pur et très noble entre les cheveux noirs dénoués sur l'herbe. Assise auprès d'elle et lui tenant la main, le père Monnet reconnut la fillette qui, la veille au soir, suivait la bande. Elle ne pleurait pas ; une sombre inertie l'accablait.

- C'est ta sœur ? lui demanda le brigadier, à plusieurs reprises.

- Maman... dit-elle enfin, sans même lever les yeux.

- Pauvre gosse ! fit un paysan. Cette nuit qu'elle a dû passer !

- Sa mère ? dit un autre. Mais elle n'a pas seulement vingt-six ans, cette femme là ! et la petite en a bien douze !

- Et alors ? fit le brigadier, méprisant. Vous ne savez pas que ces gens là, ça couche ensemble comme les lapins, petits et grands ? Il n'y a ni pères ni mères, ni frères ni sœurs, là-dedans ! Toutes pour tous, quoi ! l'âge n'y fait rien... ça vole, ça se saoule, ça se bat, ça fabrique des gosses au hasard, tout au travers... et ça n'a pas seulement de nationalité ... Avec ça, tous d'accord contre l'autorité ... Vous verrez qu'on n'en tirera rien, de cette gamine... Elle sait le fran-

çais, pourtant !

Il se retourna vers elle, et la prit à partie ;

- Alors, quoi ! qui c'est qui l'a tuée, ta mère ?... Tu ne veux pas le dire ?... Tu n'en sais rien... bien sûr ! Bon Dieu de bon Dieu !... il n'y a pas moyen, non ?

- La tourmente donc pas ! dit le père Monnet. Qu'est-ce que ça te fait, tout ça ?

- Et mon enquête ? s'écria le brigadier.

- On s'en fout, de ton enquête, répondit paisiblement le vieux.

- Possible ! grogna le gendarme. En attendant, je vais téléphoner à toutes les brigades, d'ici aux Rousses, pour les signaler et les faire arrêter.

- Bonne idée ! déclara Monnet. On retrouvera sûrement la bagnole et les femmes du côté de Morbier. Quant aux hommes tu peux croire qu'ils t'ont attendu ! Ils ont passé la frontière à pied, entre la Cure et le chalet des Dappes, et ils sont en Suisse depuis longtemps.

- Je connais mon devoir, je ferai mon devoir ! répliqua le brigadier. Maintenant, Il faudrait un chariot et une bâche, pour emmener le corps.

- Et la gosse ? Qu'est-ce qu'on en fait de la gosse ?... demanda un paysan.

Le brigadier leva les bras, furieux.

Qu'est-ce que vous voulez que j'en foute, moi, de la gosse ?... On ne me l'a pas donnée à garder, hein ?... Je dois faire mon enquête, je fais mon enquête. Un point, c'est tout. La gosse, ça concerne la municipalité.

- Eh bien ! moi, je la prends, dit simplement le père Monnet. Vous me faites suer, avec votre Assistance. Mieux lui vaudrait de crever tout de suite. Elle sera toujours mieux chez moi... en attendant.

- En attendant... En attendant quoi ? ... grommela l'autre. C'est de la graine d'assassin ! Tu n'as pas peur qu'on te trouve un matin, la tête coupée, comme celle-là ?

- Et après ? fit le chasseur. Il n'y aurait pas grand mal. Et puis c'est bon ; quoi !... J'ai dit que je m'en chargeais, je m'en charge... Personne ne me la dispute ?... Adjugé ! Il se baissa et tendit la main à la fillette.

- Allez !... tu viens avec moi, dit-il.

Elle se leva, sans un mot, et, à la stupeur de tous, le suivit. Le cercle des badauds s'ouvrit pour les laisser passer. D'un air goguenard, le brigadier haussait les épaules en les considérant, mais il vit que personne ne riait, et fronça le sourcil.



Pendant quelques mois, ce fut encore, dans la durée, un de ces points de repaire qui servent à situer les événements :

- Tu sais bien... C'est quand on a trouvé la bohémienne assassinée !

Puis, on cessa d'y penser. On s'habitua à voir toujours le vieux Monnet suivi de la fillette qu'il avait adoptée. Il se faisait appeler grand-père ; il la nommait Marie, n'ayant pas obtenu qu'elle livrât son vrai nom ; et c'était, par les pâtures, un aïeul escorté de sa petite-fille ; on ne s'occupait pas plus d'eux qu'ils ne se souciaient des autres. On ne se demandait pas comment ce coureur des bois et des plateaux, qui toujours avait fui la société des hommes, avait pu s'attacher à une gamine inconnue. La vie campagnarde est si simple, si peu coûteuse, et réduite à quelques nécessités rudimentaires, qu'elle rend possibles des générosités extravagantes pour un citadin. Le chasseur solitaire eût pu dans un mouvement de vague pitié, garder auprès de lui la petite bohémienne ; elle ne lui imposait aucune dépense, elle ne le gênait en rien, elle pouvait même l'aider... Mais, en vérité, il s'était pris à l'aimer : ce fut d'abord une tendresse timide, étonnée d'elle-même, puis, très vite, un attachement total, un besoin du cœur, un continuel émerveillement. Il n'avait pas coutume de méditer sur ce qui se mouvait en lui. Sur son âme, comme sur l'herbe des combes et les dentelures des bois, passaient des ombres et des lumières ; inquiétude et bonheur étaient pour lui bien-être ou malaise ; heureux, il se croyait plus jeune et se sentait plus fort ; anxieux, il accusait son âge ; sa pensée n'allait pas au delà de son corps.

(suite dans le n° 77)

Auguste Bailly

L'EXPOSITION DE L'ETE 2013

De toutes les animations, celles qui avaient rapport à la forge ont rencontré le plus de succès. Voici les images les plus significatives
(photos R. et L. Grandmaitre, B. Leroy)



Deux forgerons grandvalliers



Reconstitution de la forge du grand maréchal



Initiation à la fabrication de clous



Premier soir de l'exposition...



Tout feu tout flamme